



PAR VOIE ÉLECTRONIQUE SEULEMENT

Montréal, le 4 février 2016

Madame Martine Longtin
Conseillère en soins infirmiers
Méthodes de soins infirmiers
Centre d'expertise en santé de Sherbrooke
505, boulevard de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 3C2

Objet : Prévention des infections, hygiène des mains et utilisation des solutions hydro-alcooliques

Madame,

La prévention de la transmission des infections est un ensemble de mesures dont l'importance est reconnue dans l'ensemble des milieux de soins, non seulement au Québec et au Canada, mais dans tous les pays.

Pour y parvenir, plusieurs activités concrètes, et pour la plupart relativement simples, peuvent être appliquées de manière continue lors de la prestation des soins. Ces activités, auxquelles on attribue habituellement le nom de pratiques de base, comprennent entre autres l'hygiène des mains, le port d'un équipement de protection personnelle lorsqu'approprié, l'hygiène et l'étiquette respiratoire, la gestion des déchets et des objets piquants et tranchants, ainsi que l'hygiène et la salubrité de l'environnement.

L'hygiène des mains est identifiée comme étant une des mesures de base parmi les plus efficaces pour diminuer la transmission des germes, et ce dans la majorité des situations rencontrées dans les milieux de soins. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en a d'ailleurs fait une campagne de promotion mondiale (<http://vwww.who.int/gpsc/5may/fr/>).

Deux méthodes sont habituellement reconnues pour réaliser l'hygiène des mains, soit le lavage avec de l'eau et du savon et la friction avec une solution hydro-alcoolique (SHA).

... 2

L'OMS¹, les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) américains² et, au niveau canadien, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC)³ reconnaissent que **les solutions hydro-alcooliques sont plus efficaces pour l'hygiène et la désinfection des mains des travailleurs de la santé, dans la plupart des activités de soins, que les savons réguliers ou les savons antiseptiques**. Les SHA sont ainsi reconnues être plus efficaces pour diminuer la contamination bactérienne des mains que l'eau et le savon. L'efficacité sur les virus est plus variable toutefois, et dépend de divers facteurs dont la concentration en alcool de la solution (au minimum 60 %), du temps de contact de la solution sur les mains (au minimum 20 secondes) et de sa forme (les solutions liquides ou en mousse étant plus efficaces que les gels).

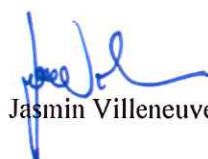
Il est reconnu que lorsque les mains sont humides ou souillées et en présence de norovirus ou de spores de *Clostridium difficile*, les SHA sont moins efficaces que le lavage à l'eau et au savon. Dans ces situations, le lavage des mains à l'eau et au savon doit donc être priorisé.

Au Québec, le Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ) appuie cette recommandation pour l'utilisation des SHA, soit comme étant une mesure importante à privilégier lors de la prestation de soins. Le CINQ a publié un document sur le choix et l'utilisation des SHA en septembre 2010. Il est disponible à l'adresse suivante : https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1175_SolutionsHydroAlcooliques.pdf.

Ainsi, comme appuyé par un ensemble d'organisations reconnues pour la promotion des mesures de prévention et de contrôle des infections, l'utilisation des solutions hydro-alcooliques est une mesure qui **doit être privilégiée lors de la prestation des soins**, sauf exception. Il s'agit d'une mesure qui est facile d'application. Elle devrait être utilisée lors d'un changement de pansement ou d'un soin de plaie, soit avant de réaliser une procédure aseptique, après le changement de pansement ou le soin de plaie et après le retrait des gants. Si les mains sont visiblement souillées ou en présence d'un patient souffrant d'un épisode actif de diarrhée associée au *C. difficile* ou de gastroentérite à norovirus, le lavage des mains à l'eau et au savon devrait dans ces circonstances être priorisé.

Espérant répondre avec satisfaction à votre demande, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Le chef médical,



Jasmin Villeneuve, M. D.

JV/mso

c. c. M. Marc Dionne, INSPQ

¹ Organisation mondiale de la santé (2010), *Résumé des recommandations de l'OMS pour l'hygiène des mains au cours des soins*, OMS, Genève, 68 p. Disponible au http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/70469/1/WHO_IER_PSP_2009.07_fre.pdf Consulté le 2 février 2016.

² Centers for Disease Control and Prevention (2002), *Guideline for Hand Hygiene in Health-Care Settings – Recommendations of the Healthcare Infection Control Practices Advisory Committee and the HICPAC/SHEA/APIC/IDSA Hand hygiene Task Force*, Morbidity and Mortality Weekly Report (MMWR), October 25, 2002, vol. 51, no. RR-16, 56 p. Disponible au <http://www.cdc.gov/mmwr/PDF/tr/tr5116.pdf> Consulté le 28 janvier 2016.

³ Agence de la santé publique du Canada (2012), *Pratiques en matière d'hygiène des mains dans les milieux de soins*, ASPC, 104 p. Disponible au http://publications.gc.ca/collections/collection_2012/aspc-phac/HP40-74-2012-fra.pdf Consulté le 2 février 2016.